



Des prêts personnels pour vos projets d'avenir

Pour financer vos nombreux projets, Raiffeisen vous propose des solutions adaptées à votre situation et à vos besoins.

Les trois formules de financement **R-Classic**, **R-Confort** et **R-Eco** présentent des taux particulièrement avantageux. Elles vous permettent également de gérer votre budget en toute tranquillité et flexibilité.

R-Classic

Le prêt personnel **R-Classic** est un prêt compris **entre 5.000 € et 75.000 € maximum** et sur une **durée de 12 à 60 mois**. Il est destiné au financement de dépenses courantes : achat de meubles, acquisition d'une voiture, achat d'appareils ménagers, etc.

Avec un taux fixe avantageux sur la totalité de la durée du crédit souscrit, vous bénéficiez de mensualités fixes et vous êtes protégé des variations de taux d'intérêt.

R-Confort

Avec R-Confort, Raiffeisen vous propose **une ligne de crédit permanente** qui vous permet de disposer d'une réserve de liquidités allant **jusqu'à 50.000 €**.

Adaptée à vos besoins, cette formule de crédit facilite la gestion de votre trésorerie : pour vos dépenses spéciales, vous n'avez pas besoin de recourir à votre épargne ni de toucher à vos placements. Ainsi, grâce à vos liquidités supplémentaires, **vous gérez votre budget de manière souple et confortable**.



R-Eco

Le prêt personnel **R-Eco** présente les mêmes caractéristiques que la formule **R-Classic** mais vous profitez d'un **taux fixe encore plus avantageux** pour financer vos projets écologiques : installations ou rénovations énergétiques de votre habitation, véhicule neuf à faibles émissions.

Liste des projets écologiques éligibles pour le prêt personnel R-Eco :

Installations et rénovations écologiques ¹

-  Pompe à chaleur
-  Système photovoltaïque
-  Remplacement de chaudière
-  Vitrage à haut rendement
-  Toiture verte
-  Chauffage à bois
-  Isolation extérieure et intérieure

Véhicule neuf écologique

-  Voiture électrique ²
-  Voiture hybride ²
-  Voiture à pile, combustible, ou hydrogène
-  Motocycle électrique ²
-  Vélo conventionnel
-  Pedelec

Bon à savoir :

L'Assurance Solde Financement permet de protéger vos proches des aléas de la vie. En cas de décès de l'assuré, le solde restant est intégralement remboursé par l'assureur, ce qui permet de mettre votre famille à l'abri de cette charge.

Calculez le montant du remboursement mensuel théorique de votre prêt personnel R-Classic ou R-Eco à l'aide de notre simulateur en scannant le QR code ci-dessous :



Pour plus d'informations, contactez votre conseiller en agence ou l'Agence Online, par téléphone au **2450-1000** ou par e-mail à **online@raiffeisen.lu**. N'hésitez pas à consulter notre page dédiée sur notre site internet **<https://www.raiffeisen.lu/fr/prets-personnels>**.

¹ Réservé à des prêts non-hypothécaires.

² Le financement de l'installation d'une borne de recharge peut être inclus dans ce prêt.